

Le président Denis Sassou N'Guesso à la tribune de la COP 27

COP 27

Denis Sassou N'Guesso pour une décennie de l'afforestation

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a lancé le 7 novembre un appel à l'instauration d'une décennie de l'afforestation, dans une déclaration à la tribune de la Conférence des parties à la Convention-Cadre des Nations unies sur le changement climatique (COP 27) qui se tient à Charm el-Cheikh, en Egypte.

« Bien plus qu'une solution, il s'agit d'un impératif de raison, l'afforestation apparaissant comme un réel cri de cœur qui nous interpelle tous », a-t-il lancé.

Pages 8 et 9

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Création d'une plateforme d'innovation en agro-industrie

Une plateforme d'innovation en agro-industrie vient d'être mise en place et va apporter un accompagnement technique aux porteurs de projets. Elle valorisera les résultats de la recherche scientifique et de l'innovation agro-industrielle, selon la ministre de l'Enseignement supérieur et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel.

La nouvelle structure, qui entend contribuer à la diversification de l'économie, bénéficiera de l'appui de partenaires parmi lesquels le Programme des Nations unies pour le développement.

Page 3



La photo de famille

SANTÉ PUBLIQUE

Les députés souhaitent l'équipement de l'hôpital des armées



Les membres des commissions Défense et Finances de l'Assemblée nationale ont été hier à l'Hôpital central des armées Pierre-Mobengo de Brazzaville pour se rendre compte de l'état d'avancement des travaux de réhabilitation des

modules. Au terme de la visite, ils ont plaidé pour l'équipement de ces structures. La délégation des parlementaires était conduite par le président de la commission Défense et Sécurité, Henri Zoniaba Ayimessone.

Page 5

CAN SENIORS DAMES DE HANDBALL

Le Congo vise le podium



Les Diables rouges DR

Les Diables rouges handball dames seniors affrontent ce 9 novembre à Dakar, au Sénégal, le Syli national de la Guinée dans le cadre de la phase finale de la 25e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de la discipline. Classées quatrième lors de la dernière édition disputée en 2021

au Cameroun, les Congolaises visent cette fois-ci le podium. « Nous aurons de grands matches durant cette compétition mais nous allons tout donner afin de terminer parmi les meilleures », a confié la capitaine des Diables rouges, Diane Yimga.

Page 13

AUTONOMISATION DES FEMMES

L'ambassade de Chine offre du matériel agricole à la FCA

Page 16

ÉDITORIAL

Université

Page 2

ÉDITORIAL

Université

Le projet de construction d'une université à Pointe-Noire, deuxième ville du Congo, annoncé par le gouvernement le 28 octobre dernier à l'occasion d'un Conseil des ministres, ouvre de grandes perspectives et suscite du réconfort chez les citoyens.

Pour trois raisons. La première est consécutive au décongestionnement des deux universités existantes (Marien-Ngouabi et Denis-Sassou-N'Gusso à Brazzaville) au regard de l'expansion démographique du pays. La deuxième se rattache au rapprochement des étudiants des lieux d'apprentissage. Et la troisième est relative à l'insuffisance criante des résidences universitaires.

Parmi les principales causes des échecs universitaires, figurent ces trois raisons susmentionnées. Car il est de notoriété publique que de nombreux bacheliers de l'intérieur du pays s'abstiennent de faire le déplacement de Brazzaville faute de soutiens conséquents.

A terme, les apprenants seront plus proches des structures d'apprentissage quand l'Etat concrétisera enfin son projet de construction des instituts ou écoles spécialisés dans chaque département, en fonction des potentialités naturelles de chacun.

Reste à l'Etat de garder un regard bienveillant sur l'amélioration des conditions de vie du personnel de l'enseignement supérieur. L'enjeu est de taille. Tous les pédagogues s'accordent à dire que l'éducation est l'un des investissements les plus importants qu'un pays puisse faire pour croire en son avenir.

Les Dépêches de Brazzaville

AGRICULTURE

Opérationnalisation de la deuxième ZAP du Niari

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, a procédé le 6 novembre à l'ouverture de la Zone agricole protégée (ZAP) de Yaya, la deuxième du département du Niari.



Paul Valentin Ngobo lançant les activités de la 13e ZAP/DR

Après Malolo, dans le district de Louvakou, le Niari vient de se doter d'une nouvelle ZAP, portant le nombre à treize au plan national. La cérémonie de lancement des activités au niveau de cet espace d'expression agricole s'est déroulée en présence du ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso, en sa qualité de député titulaire de la circonscription électorale unique de Yaya, ainsi que des autorités locales.

Comptant seize groupements agricoles, la ZAP de Yaya s'étend sur une superficie d'environ 100 hectares. Ainsi, plusieurs variétés végétales y seront mises en terre. Il s'agit, entre autres, du manioc et du maïs, éléments importants dans la production de l'aliment de bétail.

S'exprimant à cette occasion, le ministre Paul Valentin Ngobo a invité les différents groupements agricoles bénéficiaires à

plus de dynamisme et de responsabilité pour la réussite des activités à entreprendre. Il a, par ailleurs, remis un échantillon du matériel aratoire et des semences améliorées aux groupements agricoles de la ZAP de Yaya. « Les poulets que nous mangeons proviennent du Brésil, de la Belgique... Ils viennent de loin, en cas de rupture d'importations, qu'allons-nous faire ? Si nous venons poser de tels actes, c'est parce que le gouvernement compte sur vous pour l'aider à ne plus trop dépendre du pétrole. Vous allez contribuer au développement de Yaya en tant que district, il y a création d'activités », a assuré le ministre.

La particularité de la ZAP de Yaya, dont les opérations d'aménagement du terrain se poursuivent, est que ses groupements sont outillés des notions de base sur l'agriculture et l'uti-

lisation des engrais. « La suite est à nous groupements agricoles, constitués d'hommes et de femmes, amoureux du travail de la terre d'emboîter le pas pour un futur meilleur », a laissé entendre le sous-préfet de Yaya, Claire Tchissambou.

Pour appuyer l'action du gouvernement, le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso, de son côté, a offert huit moto-tricycles (Kavaki) aux groupements agricoles de Yaya. Notons que peu avant le lancement des activités de cette ZAP, le ministre Paul Valentin Ngobo a participé à l'opération de planting d'arbres à Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou. Selon lui, cette opération s'inscrit aussi dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-
donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimmo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces
: Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des
services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon
Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE
(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial
Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet
Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Création d'une plateforme d'innovation en agro-industrie

La plateforme qui vient d'être créée va assurer, entre autres, l'accompagnement technique des porteurs de projets innovants par une mise en synergie des pôles d'innovation structurée dans l'agro-industrie.



La ministre Delphine Edith Emmanuel, au centre/Adiac

La plateforme d'innovation "Agro-Industrie" va valoriser les résultats de la recherche et de l'innovation en agro-industrie, selon la ministre de l'Enseignement supérieur et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel. « Cette plateforme qui est un cadre collaboratif en agro-industrie, adaptée aux besoins de diversification de l'écono-

mie, servira de levier de développement », a expliqué la ministre en soulignant que la plateforme favorisera

également le transfert des technologies.

Pour sa part, le directeur général de l'Innovation, Aimé

Bertrand Madiele Mabika, qui coordonne cette plateforme, a indiqué que la promotion des meilleures pratiques qui mettent l'accès sur l'utilisation des technologies innovantes passe par la mise en place d'un cadre collaboratif entre les universités, les instituts de recherche qui génèrent de nombreux résultats scientifiques et le secteur productif. « Les défis sociétaux identifiés dans le Plan national de développement appellent une intervention dans le domaine de la science, la technologie et l'innovation.

Cette plateforme doit apporter des réponses à ces défis qui se posent principalement dans les secteurs primaire et secondaire », a-t-il fait savoir.

Il convient de préciser que le Programme des Nations unies pour le développement accompagne la plateforme. Selon le représentant de l'agence onusienne au Congo, Opia Mensah Kumah, le travail pour la plateforme d'innovation agro-industrie ne fait que commencer. Il faut, selon lui, mutualiser les ressources pour assurer son fonctionnement de sorte qu'elle atteigne ses objectifs. « Nous souhaitons que cette plateforme puisse jouer pleinement son rôle dans un contexte où le gouvernement a fait de l'agriculture la priorité majeure de son action », a indiqué le diplomate onusien.

Rominique Makaya

« Les défis sociétaux identifiés dans le Plan national de développement appellent une intervention dans le domaine de la science, la technologie et l'innovation. Cette plateforme doit apporter des réponses à ces défis qui se posent principalement dans les secteurs primaire et secondaire »

INCLUSION NUMÉRIQUE

Lancement de l'étude sur l'universalité d'internet au Congo

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, a ouvert, le 7 novembre à Brazzaville, les travaux de l'étude sur l'universalité d'internet au Congo ainsi que la table ronde sur l'éthique de l'Intelligence artificielle (IA).

Organisée avec l'appui de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), l'étude permettra aux autorités nationales de travailler sur les indicateurs spécifiques liés à l'usage du numérique. Selon le ministre Léon Juste Ibombo, elle devrait conduire non seulement à faire le point sur le niveau de développement du numérique au Congo, mais aussi à en mesurer les avancées et les fragilités dans toutes les dimensions de la vie. En effet, à travers cette étude, l'Unesco et le Congo s'engagent à évaluer la complexité du développement de l'internet et son impact.

« Comme nous le savons tous, l'internet transforme plusieurs dimensions de notre vie, notamment la communication, la politique, la sociabilité, l'identité et la subjectivité, la création culturelle, le travail humain et l'économie. L'universalité d'internet et l'éthique de l'IA autour desquelles nous sommes réunis sont un enjeu majeur du Congo qui est appelé à occuper une place de choix dans la quatrième révolution industrielle, celle qui s'appuie sur l'intelligence artificielle, le big Data, la fabrication 3D et la



Les officiels posant en famille/Adiac

blockchain », a-t-il indiqué.

Le ministre Ibombo a, par la même occasion, signifié que les réflexions annoncées au cours de ladite étude porteront sur les indicateurs de l'universalité d'internet, la présentation du calendrier et des modalités d'évaluation, la présentation de l'éthique de l'IA. Ce, en vue de renforcer l'éco-

système numérique susceptible, d'une part, d'accélérer l'atteinte des Objectifs de développement durable et, de l'autre, d'aider les entreprises privées et étatiques à affronter les défis qu'imposent les avancées de l'internet et du numérique. « Internet, au-delà d'une simple technologie, possède un important potentiel en

matière de défense des droits humains, d'autonomisation des individus et des communautés, et de soutien au développement durable », a déclaré le ministre. Abordant le point sur l'importance du numérique, Ki Jean Bosco, représentant adjoint de l'Unesco au Congo, a fait savoir que l'outil internet, les technologies de l'in-

formation et de la communication et l'IA sont placés au premier rang des secteurs d'avenir visant à assurer la transformation structurelle réussie de l'Afrique. Pour lui, il s'agit là d'un domaine stratégique et innovant, disposant d'énormes potentialités, qui crée plus d'emplois pour les jeunes et contribue de manière décisive au financement du secteur public à travers les recettes fiscales générées par les consommateurs et les multiples opérateurs qui interviennent dans le domaine des télécommunications et de l'économie numérique.

« La cérémonie de ce jour s'inscrit globalement dans ce contexte national et international où le développement de l'Internet, des TIC et de l'IA occupe une place de choix dans le processus d'édification du futur de nos sociétés...

L'Unesco est très heureuse d'accompagner aujourd'hui la réalisation de l'étude sur l'universalité de l'internet au Congo dont les résultats attendus permettront au pays et à ses partenaires d'accélérer le développement de l'internet, de l'économie numérique, de l'IA et des infrastructures de télécommunication », a-t-il dit.

Gloria Imelda Lossele



Banque des Etats de l'Afrique centrale - service centraux
Commission générale de passation des marchés n°01

Appel d'offres régional ouvert n° 136/BEAC/DGE-DSI/AORO/Bien/2022 du 03 octobre 2022 pour la fourniture, en lots indépendants, de divers matériels informatiques

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, d'acquérir divers matériels informatiques. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. L'appel d'offres est subdivisé en lots indépendants ainsi qu'il suit:

- lot 1 « Tablettes »;
- lot 2 « Ordinateurs portables »;
- lot 3 « Ordinateurs de bureau »;
- lot 4 « Imprimantes couleur et noir/blanc »;
- lot 5 « Scanners ».

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14ème étage, porte 1412

I:8J: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

if: (+237) 222 23 40 30; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403

:(+237) 222 23 33 29

@: cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA par lot. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris, sur rendez-vous, en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse

indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 03 novembre 2022 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX BUREAU D'ORDRE 15ème étage, porte 15.01 I:8J: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le jeudi 03 novembre 2022 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Les plis financiers seront ouverts pour les offres jugées conformes, à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Yaoundé, le
Le Président de la Commission,

Appel d'offres international ouvert n° 136/BEAC/DGE-DSI/AORO/2022 du 03 octobre 2022 pour la fourniture, informatiques

Additif n°01 pour la date limite de remise des soumissions

La date et l'heure limites de remise des soumissions initialement prévues le jeudi 03 novembre 2022 à 12 heures sont reportées au mercredi 30 novembre 2022 à 12 heures.

La séance d'ouverture des plis se tiendra le mercredi 30 novembre 2022 à 13 heures./-

Yaoundé,
Le Chef de Département,

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

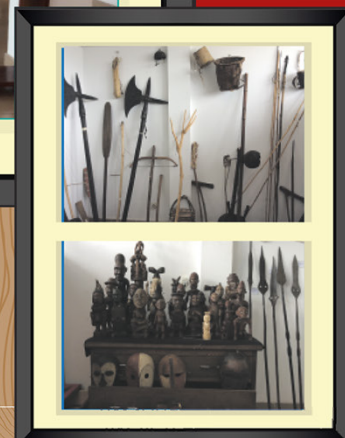
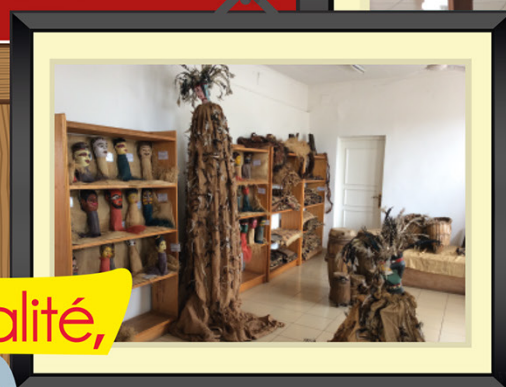
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpiila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

HÔPITAL DES ARMÉES PIERRE-MOBENGO

Les parlementaires plaident pour l'équipement des structures

A l'orée de l'examen de la loi des finances 2023, une délégation des commissions Défense et sécurité, et Economie et finances de l'Assemblée nationale a visité quelques structures réhabilitées du deuxième périmètre de l'Hôpital central des armées Pierre-Mobengo, arrivées à terme, mais qui ne sont pas encore équipées.

Accompagnée du ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo; du directeur central du service de santé des armées, le général de brigade, Pascal Ibata, la délégation des commissions Défense et sécurité et Economie et finances de l'Assemblée nationale a visité certaines structures réhabilitées de l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo (phase 2).

« Nous sommes flattés par rapport à tout ce que nous venons de voir. Vous savez, on peut faire beaucoup avec peu mais dans le silence. Heureusement que nous sommes venus, on ne savait pas que les choses se réalisaient ici. Nous pensons que l'Assemblée nationale doit encourager le gouvernement de la République, par le biais du ministère en charge de la défense, à accompagner ce projet », a déclaré le président de la commission Défense et sécurité, Henri Zoniaba Ayimessone, qui a

conduit la délégation.

Selon lui, de nombreuses structures ont été réhabilitées, mais si elles ne sont pas équipées, elles ne serviront à rien. Pour les députés, le but de cette descente sur le terrain était de voir et surtout de juger l'opportunité de créer les conditions, afin que le gouvernement bénéficie d'un budget conséquent pour équiper toutes les structures.

Pour la petite histoire, cet hôpital est né des cendres de l'infirmerie de garnison des troupes des marines, caserne Afrique équatoriale française, créée en 1945. Il faudra attendre 1986 pour voir se moderniser l'hôpital central des armées, grâce à la construction du module chirurgical inauguré en 1987 par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Un module qui avait été construit pour une durée de vie de dix ans. Cependant, trente-sept ans après, il est toujours fonctionnel. Devant la vétusté du plateau technique, est



Au centre le ministre et le président de la commission Défense et sécurité, entourés des parlementaires/Adiac

né le projet de construire un nouvel hôpital militaire mais, à cause de la crise financière et économique, les travaux se sont arrêtés. D'où la réhabilitation de l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo pour offrir au personnel soignant un cadre adéquat de travail, et améliorer l'offre de ses soins aux patients répartis en deux groupes, 80% des civils et 20%

des militaires.

Signalons que cette réhabilitation passait par étape. La première a consisté à la réhabilitation et l'équipement du bloc opératoire, le triage, les urgences, les consultations externes, couplées à la modernisation des salles spéciales d'hospitalisations. La deuxième phase, qui a fait l'objet de la visite, a pris en compte le bloc

opératoire avec les quatre salles d'opération et la salle de réveil, les deux services chirurgicaux A ; chirurgie stomatologie et orthopédique B ; chirurgie polyvalente comprenant donc plusieurs types de chirurgie, à savoir viscérale, vasculaire..., le service de réanimation, sans oublier le pavillon présidentiel.

Guillaume Ondze

COLLOQUE AUF/FME À DAKAR :

Le Congolais Ulrich Kevin Kianguebeni à l'honneur

À la première journée du colloque AUF/FME qui se tient à Dakar, au Sénégal, Ulrich Kevin Kianguebeni, enseignant-chercheur à l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville, a présenté le thème « L'histoire de l'ancien port d'embarquement des esclaves de Loango et les conséquences directes et visibles sur la société congolaise. »

Du 7 au 9 novembre, sur le campus de l'Université Cheikh-Anta-Diop à Dakar, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et la Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME) organisent un colloque sur le thème « La recherche sur les esclavages dans le monde : un état des lieux ».

À cette occasion, l'enseignant-chercheur congolais, Ulrich Kevin Kianguebeni, parmi les intervenants de plusieurs spécialités scientifiques venus d'Afrique, des Amériques et d'Europe, a livré sa communication au cours d'une table-ronde suivie d'échanges avec le public.

Son propos était de communiquer sur l'histoire de l'esclavage à partir de l'ancien port d'embarquement des esclaves de Loango, l'un des plus importants sites du golfe de Guinée duquel des millions d'hommes kidnappés destinés à l'esclavage ont été embarqués dans des bateaux et transportés directement pour les Amériques, sans la moindre escale intermédiaire.

Il a démontré que de ce port, avaient été entretenus des comptoirs, dépôts, dortoirs où les esclaves appartenant à diverses ethnies et venus par caravanes étaient casernés ou stockés en attendant l'arrivée des navires devant les charger et les emporter. Sa démonstration a permis de resituer



Participation de l'enseignant-chercheur Ulrich Kevin Kianguebeni au colloque sur l'esclavage, du 7 au 9 novembre au Sénégal/DR

Loango qui fut le site d'embarquement des esclaves et de débarquement des marchandises de peu de valeur qualifiées de pacotille (tissus, sels, liqueurs, fusils etc.) en échange des futurs esclaves.

La traite des esclaves, le principal commerce du royaume

De ce port, par sa position géographique, a été développée très tôt la traite des esclaves qui s'est vite avérée comme le principal commerce du royaume. Un commerce

juteux qui a fait et défit des royaumes. Dans la pratique, les personnes chargées de capturer les esclaves n'étaient pas autorisées à les vendre directement aux Européens. Ils devaient passer par des courtiers nommés par le ministre du Commerce, le Ma-mfouka, dit Mafouque par les Français. Le royaume et son port d'embarquement sont devenus alors de vastes entreprises commerciales avec une puissante couche d'intermédiaires qui achetaient à des ca-

ravanes les esclaves venus de loin à l'intérieur.

Ulrich Kevin Kianguebeni a fait remarquer que les conséquences directes et tangibles de l'esclavage sur la société congolaise sont de moins en moins visibles de nos jours. Ceci principalement par effet du temps et aussi par refus de se rappeler un passé douloureux. Mais du point de vue intangible, immatériel, on peut dire que les conséquences de la traite négrière sont incommensurables pour

l'Afrique toute entière et pour le Congo. L'ancien port d'embarquement des esclaves de Loango en possède toujours des marques, comme le grand marché Les trois manguiers, l'arbre pour le rituel de l'oubli et celui pour le retour, ainsi que le débarcadère, lourds témoins de cet abominable commerce. On peut aussi remarquer la présence de la stèle qui symbolise le lieu de départ des caravanes, en même temps le grand marché de toutes les transactions. Le cimetière de Loango où, jadis, furent enterrés les rois et leurs dignitaires, et de nombreuses personnalités aussi bien congolaises qu'expatriées, est un monument national.

Il a conclu sur la nécessité pour lui de faire des recherches approfondies afin d'enrichir davantage encore sa documentation en vue du classement au patrimoine mondial pour ce port d'embarquement des esclaves de Loango, inscrit sur la Liste indicative de l'Unesco. Car, estime-t-il, « il présente des spécificités et une authenticité qui expriment l'intégrité du site. C'est un lieu de rencontre des routes des esclaves de l'Angola, du Gabon, de la République démocratique du Congo et de l'intérieur du Congo Brazzaville. Ces vestiges restent et demeurent visibles jusqu'à nos jours ».

Marie Alfred Ngoma



REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO
 Tel.: 06 808 13 24/05 737 37 03
 Boite postale 1093
 18, Avenue Cardinal Emile Biayenda
 Quartier Mission Catholique Sacré Cœur
 Centre-ville - Brazzaville
 République du Congo

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) PROG/COG/001/2022

L'UNHCR LANCE UN APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION DES PARTENAIRES CHARGE DE LA MISE EN OEUVRE DES PROJETS DE SON PROGRAMME DE PROTECTION ET DE RECHERCHE DE SOLUTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES RELEVANT DE SON MANDAT

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) invite les organisations non gouvernementales/à but non lucratif intéressées et autorisées à mettre en œuvre des projets avec les agences des Nations Unies en République du Congo à exprimer leur intérêt à soutenir le Programme de protection Internationale et de recherche de solutions en faveur des personnes relevant de sa compétence.

Les organisations qui souhaitent répondre à cet appel sont priées de soumettre une note conceptuelle sur un ou plusieurs des composantes des projets énumérés ci-dessous et sur le Portail des partenaires de l'ONU, <https://www.unpartnerportal.org> en fonction de leur expertise et de leurs capacités.

L'UNHCR sélectionnera les partenaires les mieux adaptés au(x) secteur(s) et domaine(s) concerné(s). Les organisations candidates sont encouragées à soumettre des notes conceptuelles multisectorielles avec une orientation géographique, les capacités et l'expertise des partenaires étant autorisées. Toutefois, les notes conceptuelles centrées sur un seul secteur seront également examinées.

L'UNHCR met également à la disposition des organisations candidates les formulaires à renseigner sur la politique de protection contre l'exploitation et l'abus sexuel ainsi que sur l'autoévaluation des procédures de gestion financière et le contrôle interne.

L'UNHCR se réserve le droit de reconsidérer la répartition géographique ou sectorielle des projets en fonction des intérêts de l'opération. L'UNHCR se réserve également le droit de réaliser tout ou partie de l'appel à manifestation d'intérêt.

L'UNHCR accueille favorablement les soumissions préparées conjointement avec d'autres organisations, ainsi que celles provenant d'organisations nationales et/ou comportant un élément de renforcement des capacités pour les organisations nationales.

La date limite de soumission est fixée au 21 novembre 2022 à 23h59.

Conditions de participation :

- Les appels à manifestation d'intérêt sont ouverts à égalité de conditions à toutes les organisations nationales ou internationales opérant en République du Congo ou dans la région et ayant au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de compétence ;
- Les candidatures doivent être soumises sous la forme d'une note conceptuelle de projet suivant les modèles disponibles sur le portail des partenaires de l'ONU (<https://www.unpartnerportal.org>) ;
- Toutes les notes conceptuelles doivent être soumises par voie électronique sur le portail et doivent inclure le titre du projet et son code comme indiqué ci-dessous. Aucune version imprimée (papier) ne sera prise en compte.
- Toutes les organisations soumissionnaires doivent être enregistrées dans le portail des partenaires des Nations Unies. Les organisations qui ne sont pas encore enregistrées auprès de l'UNHCR doivent remplir la déclaration

de partenaire. Cette déclaration vise à déterminer si un partenaire potentiel adhère aux valeurs fondamentales de l'UNHCR et à son engagement envers les personnes soutenues. Pour déterminer si une organisation est enregistrée, veuillez consulter le site www.unpartnerportal.org

- Les soumissions doivent inclure la possibilité de vérifier les déclarations du soumissionnaire. Des conseils pour l'enregistrement sont également fournis sur le portail des partenaires.

- Pour toute demande d'information ou de clarification, prière adresser votre email à l'adresse électronique suivante : cobbr@unhcr.org

Publication des résultats :

- Les résultats de l'appel à manifestation d'intérêt seront publiés au plus tard le 30 novembre 2022.

- L'UNHCR attire l'attention du public sur le fait que le processus de demande et de soumission est gratuit.

- L'UNHCR n'assume aucune responsabilité liée au paiement d'une quelconque somme d'argent.

Le calendrier ci-dessous résume le déroulement de tout le processus :

Etape	Intitulé du processus	Date limite
1	Publication de l'appel à manifestation d'intérêt	4 novembre 2022
2	Délai de réception des demandes d'information	15 novembre 2022
3	Délais de réception des notes succinctes et déclarations du partenaire	21 novembre 2022
4	Communication des résultats aux partenaires	30 novembre 2021

Liste des projets :

Projets	Code du projet	Localisation
1. Projet d'assistance en santé, santé sexuelle et reproductive, santé mentale et soutien psychosocial, nutrition et VIH-SIDA en faveur des réfugiés et populations hôtes dans les localités d'accueil de réfugiés en République du Congo	COG-MYMPS/01/2023	<ul style="list-style-type: none"> • Brazzaville • Pointe Noire • Plateaux • Likouala • Pool • Ouesso • Cuvette
2. Appui à la chaîne logistique et coordination des opérations de protection internationale et solutions en faveur des réfugiés en République du Congo	COG-MYMPS/02/2023	<ul style="list-style-type: none"> • Brazzaville • Plateaux • Likouala
3. Amélioration de l'accès à l'eau potable et aux services d'hygiène et assainissement en faveur des réfugiés et demandeurs d'asile en République du Congo	COG-MYMPS/03/2022	<ul style="list-style-type: none"> • Plateaux • Likouala • Pool
4. Autonomisation et autosuffisance socio-économique et protection à base communautaire des réfugiés et demandeurs d'asile en République du Congo	COG-MYMPS/04/2023	<ul style="list-style-type: none"> • Brazzaville • Plateaux • Likouala • Pool
5. Accès au logement, à des infrastructures socio-économiques adéquates et à l'énergie en faveur des réfugiés et demandeurs d'asile en République du Congo	COG-MYMPS/05/2023	<ul style="list-style-type: none"> • Plateaux • Likouala • Pool
6. Aide juridique et judiciaire des réfugiés en République du Congo	COG-MYMPS/06/2023	<ul style="list-style-type: none"> • Likouala • Brazzaville • Pointe-Noire • Ouesso

Brazzaville, le 07 novembre 2022

UNHCR EN REPUBLIQUE DU CONGO

GOUVERNANCE MONDIALE

Des pays veulent la réforme du Conseil de sécurité

Soucieux de l'avenir du monde, plusieurs Etats, institutions et organisations internationales appellent ces derniers temps à une réforme de la gouvernance mondiale. Des voix s'élèvent dans tous les continents, plaidant pour une communauté internationale plus « inclusive » et pour une réforme majeure du Conseil de sécurité, un organe souvent paralysé par le droit de veto, qui compte pour l'heure cinq membres permanents : Etats-Unis, Russie, France, Royaume-Uni et Chine.

En Afrique, le président de l'Union africaine (UA) et chef de l'Etat sénégalais, Macky Sall, a critiqué les insuffisances de certaines organisations comme le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) ou le G20, notamment en ce qui concerne les sombres réalités dont l'Afrique est confrontée. Il a cité, entre autres, la propagation djihadiste, la recrudescence des coups d'Etat, les conséquences des crises climatique et sanitaire, mais aussi celles liées à la guerre en Ukraine. « Force est de constater que ce tableau n'est pas reluisant » sur le continent, a déploré le chef de l'Etat sénégalais lors de la 8e édition du Forum international de Dakar, tenue en octobre dernier.

« Le terrorisme qui gagne du terrain sur le continent n'est pas qu'une affaire africaine, c'est une menace globale », a-t-il fait remarquer, ajoutant : « L'inertie du Conseil de sécurité dans

la lutte contre le terrorisme en Afrique porte en elle la défaillance du système multilatéral ». Le président de l'organisation panafricaine a, en outre, prévenu que « le multilatéralisme doit servir les intérêts de tous » pour pouvoir inspirer confiance et adhésion, « sous peine de perdre la légitimité et l'autorité attachées à son autorité ».

Sur le même sujet de la gouvernance mondiale, le président américain, Joe Biden, appelle à confier des sièges permanents à des pays d'Afrique et d'Amérique latine. Il l'a dit au moment où la question d'une réforme du Conseil de sécurité est devenue un cheval de bataille pour les Américains depuis l'invasion de l'Ukraine. Un sujet qui ressurgit à chaque crise internationale, lorsque l'un des cinq membres permanents utilise son droit de veto pour bloquer toute résolution soumise pour approbation. C'est ce qu'il s'est passé cette année lorsque la Russie a utilisé le sien de-

puis l'invasion de l'Ukraine, poussant les Etats-Unis à plaider pour un élargissement du Conseil de sécurité.

Des réformes nécessaires pour mieux refléter le monde actuel

Au sujet du veto de Moscou, Naledi Pandor, la ministre des Affaires étrangères d'Afrique du Sud dont le pays brigue depuis longtemps un siège au Conseil de sécurité, pense qu'« il est hypocrite de critiquer le concept du veto seulement à cause de l'usage qu'en fait la Russie aujourd'hui ».

A ce jour, il est établi que la plus forte impulsion en faveur d'une réforme du Conseil de sécurité remonte au 60e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, quand le Brésil, l'Allemagne, l'Inde et le Japon avaient conjointement déposé leurs candidatures à un siège permanent. Une démarche qui n'a jamais plu à la Chine : ses autorités s'opposent farouchement

à l'attribution d'un siège à une autre puissance d'Asie de l'Est.

Les ambitions japonaises sur la réforme du Conseil de sécurité sont soutenues par les Etats-Unis, qui militent aussi pour qu'un siège permanent soit attribué à l'Inde. A cet effet, l'on se souvient que lors d'une visite dans ce pays, l'ancien président américain, Barack Obama, avait exprimé son soutien général à une candidature de New Delhi. Mais malgré ces velléités, très peu d'initiatives ont jusqu'ici été lancées pour que ces candidatures aboutissent.

Outre son désir d'avoir un siège permanent au Conseil de sécurité, Tokyo souhaite aussi que le continent africain y soit représenté. Cette volonté maintes fois exprimée a été réitérée par le Premier ministre japonais, Fumio Kishida, lors d'un récent sommet Japon-Afrique tenu à Tunis, en Tunisie. « Pour agir de façon efficace » et consolider la paix

et la sécurité en Afrique, « il est urgent de remédier à l'injustice historique » de l'absence d'un siège permanent pour l'Afrique à l'ONU, a-t-il déclaré. Fumio Kishida a assuré que son pays va renforcer son partenariat avec l'Afrique de telle sorte que « l'an prochain, quand il sera au Conseil de sécurité avec un siège non permanent (2023 et 2024), il plaidera pour une réforme de l'ONU et l'obtention d'un siège permanent pour le continent africain ».

La réforme du Conseil de sécurité fait couler beaucoup d'encre. De l'Amérique du Sud à l'Asie en passant par l'Afrique et l'Europe, plusieurs dirigeants ont, en effet, profité de la dernière Assemblée générale de l'ONU à Washington pour souligner la nécessité « urgente » de réformer cet organe « afin de mieux refléter le monde d'aujourd'hui ». Les Etats africains revendiquent pour leur part deux sièges.

Nestor N'Gampoula

CINQUIÈME FORUM DE PARIS SUR LA PAIX

« Surmonter la multi-crise »

À l'issue de la conférence de presse du 7 novembre, le cinquième Forum de Paris sur la paix a dévoilé son programme.

La nouvelle édition du Forum de Paris sur la paix aura lieu les 11 et 12 novembre dans l'emblématique Palais Brongniart. Elle précédera le sommet du G20 à Bali (15 et 16 novembre) et coïncidera avec la COP27 sur le climat ouverte le 6 novembre en Égypte.

La conférence de presse de lundi s'est résumée en deux citations phare.

Celle de Pascal Lamy, président du Forum de Paris sur la paix : « Cette cinquième édition du forum de Paris est la plus critique : le monde va plus mal, et donc les solutions, qui sont notre savoir-faire, s'avèrent encore plus urgentes ».

Et celle de Justin Vaïsse, fondateur et directeur général du Forum de Paris sur la Paix : « La multi-crise, c'est le cumul des difficultés : la guerre en Ukraine met en péril la sécurité alimentaire, elle-même aggravée par le réchauffement climatique, et des suites de la pandémie de covid-19...

Pour surmonter la multi-crise, le Forum de Paris sur la paix travaille en multi-acteurs et en multi-pays. »

Pour les axes de réflexion à mener afin d'obtenir de nouvelles solutions, les initiatives et les débats transnationaux du Forum porteront sur cinq grands thèmes : « Éviter de laisser la guerre gagner » ; « Réduire les fractures du monde » ; « Offrir un espace de dialogue pour prévenir les conflits » ; « Réformer ou consolider nos institutions internationales et les rendre plus inclusives » et « Mettre l'Amérique latine en avant. »

Parmi les participants à cette cinquième édition, le Forum accueillera également de nombreux acteurs du monde entier, dont Nadia Murad, fondatrice de Nadia's Initiative et lauréate du prix Nobel de la paix 2018; Ouided Bouchamaoui, lauréate du prix Nobel de la paix 2015; Youssou Ndour, artiste et ancien ministre sénégalais de la Culture.

Marie Alfred Ngoma

CONFÉRENCE INTERNATIONALE

«Brazzaville, capitale de la France libre»

La ville d'Albert, commune urbaine du département de la Somme, et la région des Hauts-de-France organisent une conférence sur Brazzaville capitale de la France libre, sur le thème «Brazzaville, un territoire français à part entière et non entièrement à part », animée par Brice Arsène Mankou, enseignant à Sciences Po-Reims et sociologue, président de l'IFMV.

Sur une initiative conjointe de Claude Cliquet, maire d'Albert, et de Rodolphe Adada, ambassadeur du Congo en France, une conférence internationale se tiendra le 18 novembre, de 14h à 19h, à la mairie de cette ville.

Evocation hautement symbolique programmée une semaine après la date historique de la signature de l'armistice, il sera expliqué combien a été important le rôle de Brazzaville à l'heure où se construisait l'histoire des peuples sous la tourmente de l'occupation nazie. L'histoire de cette ville, confient les organisateurs, nous rappelle qu'elle a été la capitale de la France libre : tout un symbole ! Brazzaville a été une zone stratégique d'où sont parties les premières forces armées de la France dite « Libre » bien que, pourtant, sous occupation allemande. C'est toujours de Brazzaville, le 27 octobre 1940, que le général De Gaulle lança son manifeste dit « de Brazzaville » pour constituer le Conseil de défense de l'empire français de l'époque. C'est également à Brazzaville que se tint aussi, sous l'égide du général De Gaulle, la conférence dite « de Brazzaville » qui permit de jeter les bases de l'Union Française. Brice Arsène Mankou animera cette conférence.

M.A.N.

COP 27

Le bilan des puissances mondiales

Sécheresses historiques, famines, déplacements de la population, vagues de chaleur extrême : après un été 2022 particulièrement dévastateur, la COP 27 s'est ouverte le 6 novembre dans un contexte de crise énergétique, financière et alimentaire. État des lieux des avancées (ou pas) des grandes puissances mondiales en matière de changement climatique en 2022.

« Pitoyablement pas à la hauteur », tels sont les mots utilisés par le chef de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, concernant les engagements des Etats. « Nous nous dirigeons vers une catastrophe mondiale », s'est-il alarmé. Un rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) souligne que les engagements internationaux conduisent actuellement la Terre vers un réchauffement de 2,6°C, soit bien au-delà de l'objectif de +2°C maximum et +1,5°C au mieux, fixé par l'Accord de Paris en 2015. Etats-Unis, France, Union européenne, Chine, Brésil, quelles mesures ont été prises pour lutter contre le réchauffement climatique, et concrètement, qui a respecté ses engagements ? En novembre 2021, se tenait la COP 26 à Glasgow, en Ecosse, dont les résultats avaient laissé dubitatifs scientifiques et mouvements écologistes, et avait bien failli acter le divorce entre pays du Nord et pays du Sud.

Un an plus tard, les promesses déjà jugées insuffisantes n'ont pas pleinement été respectées, à commencer par les 100 milliards destinés à soutenir les pays du Sud dans la lutte contre le réchauffement climatique, mais pas seulement. « Les engagements à la neutralité carbone ne valent rien sans des plans, des politiques et des actions pour les soutenir. Notre monde ne peut plus se permettre de faire du greewashing, d'avoir des faux-semblants, des retardataires », a dénoncé Antonio Guterres. Très attendue, la COP 27 est considérée comme la « COP africaine », à l'heure où les conséquences désastreuses du réchauffement climatique se font chaque année plus pressantes et meurtrières dans les pays du Sud (les moins responsables, mais les plus affectés), le temps des actes est venu. Ce qui n'a, cette année encore, pas toujours été le cas.

Des mesures adoptées pour lutter contre le changement climatique

Première puissance mondiale, les Etats-Unis ont fait de réels progrès cette année, en adoptant un plan climat en août dernier et des lois inédites pour faire face au changement climatique, à l'image de celle sur la réduction de l'inflation dont l'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre du pays à hauteur de 40 % d'ici à 2030. Néanmoins, tous les engagements climatiques n'ont pas été tenus. C'est le cas de l'aide de financement à destination des pays en développement les plus touchés par le changement climatique, qui n'a pas été intégralement versée. Ce qui pourrait bien lui être reproché lors de la COP 27. La France, par le biais de son président, nouvellement élu en 2017, réaffirmait que « l'Accord de Paris reste irréversible et qu'il sera appliqué par toutes les autres nations ». Réélu en 2022, Emmanuel Macron se voulait un acteur clé dans la lutte climatique. Or le pays n'a pas respecté l'objectif fixé par l'accord de Paris, et a aussi accumulé un retard

certain. L'Etat français avait été reconnu coupable par la justice de « préjudice écologique » pour le non-respect de ses engagements, et condamné pour inaction climatique en juillet 2021. Une première mondiale. Avec des ambitions mises à mal par les sanctions contre la Russie, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et son impact sur l'approvisionnement énergétique de l'Europe auront eu raison des ambitions climatiques de l'Union européenne. « Les dirigeants ont prolongé la durée de vie des centrales électriques au charbon et nous estimons que les émissions européennes ont en fait augmenté d'environ 2 % au cours des six premiers mois de cette année », expliquait le Pr Robert Falkner, qualifiant le retour à l'investissement dans les combustibles fossiles de « recul temporaire ».

Gros pollueur qui parie sur les énergies renouvelables, contrairement aux pays occidentaux, la Chine ne fait pas partie des pays responsables des émissions

historiques de gaz à effet de serre, mais se place aujourd'hui au rang des plus gros pollueurs, en raison de sa croissance économique rapide. En revanche, le pays est aussi le plus important investisseur dans les énergies renouvelables. Le président Xi Jinping a réaffirmé sa volonté de réduire de manière significative les émissions de carbone d'ici à 2030, notamment en plantant 70 milliards d'arbres. Une note d'espoir avec l'élection de Lula da Silva, « le Brésil est prêt à reprendre son leadership dans la lutte contre la crise climatique », a déclaré le nouveau président. Fervent défenseur de l'agro-business et de l'exploitation minière au Brésil, la déforestation de l'Amazonie a atteint des seuils sans précédent sous le mandat du président d'extrême droite Jair Bolsonaro. De nombreux indigènes et écologistes ont également été assassinés ces dernières années. L'élection de Lula da Silva est donc un signe d'espoir pour ce que l'on appelle « le poumon de la Terre ».

Noël Ndong

EXPOSITION-VENTE

Un beau succès pour la première édition du Marché de Brazza

Le public s'est déplacé en nombre à l'esplanade de l'hôtel Pefaco, le 4 novembre, pour assister à la première édition du Marché de Brazza, une manifestation destinée à promouvoir la consommation des produits locaux.

Initié par la directrice générale de l'agence événementielle Backbone, Kadidja Barry, le Marché de Brazza a réussi son pari de donner de la visibilité aux producteurs locaux et aux produits de grande consommation mis à disposition sur le marché national congolais. L'événement a permis aux exposants de présenter leurs produits made in Congo, y compris leur savoir-faire dans divers domaines de la production agroalimentaire.

Le Marché de Brazza vise, d'après sa promotrice Kadidja Barry, à créer un lien social entre les producteurs et les consommateurs, à promouvoir l'accès à une alimentation locale à moindre coût par des circuits directs producteurs-consommateurs. Mieux, cette foire a permis de donner un coup de projecteur sur les producteurs locaux, grâce à la plateforme digitale mise en place pour faciliter les échanges entre les investisseurs, les annon-



ceurs, les commerçants et les consommateurs dans des perspectives d'affaires. L'ambition de la promotrice de l'exposition est d'ériger une plateforme digitale et internationale de présentation des produits bio et locaux. « Nous sommes rassemblés en ce jour pour montrer nos savoir-faire, nos trésors naturels et nos compétences sous diverses formes. Le Marché de Brazza se veut un cadre d'échanges et de valorisation de nos richesses, pour permettre le développement du Congo. Ce jour, pour moi, est l'accomplissement d'un rêve et surtout la réussite d'une bataille de conviction. Le développement du Congo passe par les Congolais, mais aussi par le partage d'expérience d'ici et d'ailleurs », a souligné Kadidja Barry.

Cette rencontre a surtout mis à l'honneur les industries agroalimentaires, y compris les fabricants des produits d'entretien et matériels d'équipement des sociétés de télécom, les artisans, les fabricants des accessoires en pagne ; les bijoutiers, les artistes plasti-

ciens et peintres, les habilleurs. Le directeur général de l'Atora, Ulrich Mickya, est l'un des exposants de la foire. Cette société est dans sa phase de développement et entend s'imposer comme la plus importante industrie agroalimentaire du pays. Le Marché de Brazza a permis au manager d'Atora de communiquer autour de son projet et de tisser de nouveaux partenariats.

Plusieurs partenaires et sponsors ont, en effet, accepté d'accompagner le concept Le Marché de Brazza, à l'instar de Pefaco hôtel Maya-Maya et de son directeur général. Cette exposition constitue une tribune offerte aux producteurs pour partager des expériences et mieux parler de leurs métiers et produits, a estimé ce manager. « Derrière l'aspect événementiel, ce marché vise à accompagner les producteurs à la formalisation et au développement de leurs activités », a salué l'administrateur-maire de l'arrondissement 4, MOUNGALI, Bernard Batantou.



COP 27

Déclaration du président Denis Sassou N'Guesso

Monsieur le président Abdel Fattah Al-Sissi, président de la République arabe d'Égypte,

Mesdames et messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement,

Monsieur le secrétaire général des Nations unies,

Mesdames et messieurs ;

Je saisis cette opportunité pour réaffirmer la ferme volonté et la détermination de la République du Congo à participer activement à l'effort mondial de la lutte contre les changements climatiques.

Sans la moindre hésitation, j'apporte mon soutien au président désigné de cette COP 27 qui est sans doute l'une des plus déterminantes depuis la signature de l'Accord de Paris sur le climat en 2015.

La COP 27 doit être une COP de l'action après tant d'annonces depuis des années et tant de promesses non tenues. Le temps est venu de passer aux actes concrets, il y va de notre crédibilité.

Mesdames et messieurs,

La nécessaire survie de l'humanité appelle le respect, sans atermoiements, des engagements pris et la mise en œuvre d'initiatives efficaces, en lien avec la préservation de l'environnement.

Face aux dérèglements climatiques, le reboisement de la planète constitue, sans le moindre doute, l'une des solutions salvatrices les plus pertinentes.

Avec un couvert forestier estimé à 220 millions d'hectares, soit environ 6% de la surface forestière planétaire et 10% de la biodiversité mondiale, le Bassin du Congo constitue la deuxième région forestière tropicale dense et humide après l'Amazonie. Les études estiment qu'il est peut-être le dernier grand puits de carbone tropical terrestre dans le monde, donnant ainsi une importance vitale à ces forêts dans la lutte mondiale contre les changements climatiques.

A lui seul, le Bassin du Congo capture plus de 30 milliards de tonnes de gaz carbonique, soit l'équivalent de trois années d'émissions cumulées de l'ensemble de nos pays.

C'est à ce titre que, conserver et préserver nos forêts est devenu une urgence qui nous engage tous à faire un choix politique décisif et d'exprimer notre solidarité avec le reste de l'humanité.

Il convient de rappeler que la République du Congo a très tôt pris conscience de l'absolue nécessité de protéger, de reconstituer et d'étendre son couvert forestier.

Depuis 40 ans, l'ensemble de notre population est ainsi invité à planter un arbre dans le cadre de la Journée nationale de l'arbre, célébrée dans notre pays le 6 novembre de chaque année.

C'est ce type d'action volontariste, jointe à un code forestier rigoureux, qui nous a permis de maintenir l'un des taux de déforestation le plus faible au monde.

C'est dire que cette COP s'ouvre à une date symbolique et hier, avant de quitter mon pays, j'ai accompli avec l'ensemble du peuple congolais le devoir citoyen de planter un arbre. Ce devoir de portée universelle traduit la haute conscience de la population dont le rôle n'est plus à déterminer dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Au regard de cette expérience salutaire venue de la République du Congo et pour un monde plus sûr et plus juste sur le plan environnemental et climatique, je lance, du haut de cette tribune, l'appel solennel à l'instauration d'une décennie de l'afforestation qui obligerait l'humanité à inverser le cours actuel de destruction de nos forêts.

Bien plus qu'une solution, il s'agit d'un impératif de raison, l'afforestation apparaissant comme un réel cri de cœur qui nous interpelle tous.

Je vous remercie.

L'UA appelle à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat

Le président en exercice de l'Union africaine (UA) a exprimé son espoir que le sommet de Charm el-Cheikh, en Égypte, marque un tournant décisif dans la démarche de lutte contre le changement climatique.

Macky Sall a réitéré son appel aux dirigeants mondiaux pour qu'ils adhèrent aux résultats de l'Accord de Paris sur le climat et à une transition verte de manière juste et équitable. « *Le continent africain s'élèvera au principe de la responsabilité conjointe pour faire face au changement climatique* », a déclaré le président du Sénégal et de l'UA, dans

son discours prononcé à l'occasion du sommet sur le climat, COP 27, au niveau présidentiel. « *Notre continent détient un quart des forêts tropicales restantes qui offrent à la planète un refuge sûr pour la biodiversité* », a-t-il ajouté, avant de formuler le vœu que Charm el-Cheikh marque un « tournant décisif » dans cette voie. Et de poursuivre: « *Nous finançons des projets verts visant à s'adapter au changement climatique et ce par l'endettement et non pas par le financement des pays riches* ».

« *Nous sommes dans un chaos clima-*



tique et nous nous dirigeons vers l'enfer », a affirmé, pour sa part, le chef de l'Organisation des Nations unies, Antonio Guterres, dans son discours le 7 novembre, en présence d'un certain nombre de dirigeants et de délégations du monde entier. Il pense que « *l'humanité a deux options, soit la disparition, soit la coopération pour faire face aux*

effets de la crise du changement climatique ». « *La bonne nouvelle maintenant, c'est que nous savons ce que nous devons faire pour lutter contre la crise climatique, nous avons la capacité financière pour agir* », a-t-il conclu. Les travaux du sommet de la COP27 à Charm el-Cheikh ont commencé, le 6 novembre, au niveau procédural. Le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Shoukry, a été élu à la tête de la conférence, succédant au Britannique Alok Sharma.

N.Nd.

Le président français appelle à une refonte des mécanismes de solidarité en faveur des pays en développement

« *L'urgence climatique est bien là, elle n'est pas pour demain* », a fait savoir le chef de l'Etat français, Emmanuel Macron, depuis la tribune de la COP27 à Charm el-Cheikh, en Égypte. Il estime que la guerre en Ukraine ne devait pas prendre le pas sur la lutte contre le réchauffement climatique, et a appelé à une refonte des mécanismes de solidarité en faveur des pays en développement.

Pour Emmanuel Macron, « *le climat ne saurait être la variable d'ajustement de la guerre lancée par la Russie sur le sol ukrainien* ». Il l'a affirmé, le 7 novembre à Charm el-Cheikh, en Égypte, où sont réunis depuis dimanche des chefs d'Etat et de gouvernement du monde entier pour la COP27. « *Nous ne sacrifierons pas nos engagements climatiques sous la menace énergétique de la Russie* », a-t-il ajouté, avant d'insister sur l'importance de tenir les engagements pris lors de la dernière COP, à Glasgow, en Écosse, et réaffirmant l'importance du plan européen de réduction des émissions à hauteur de 55 % de baisse pour 2030. Ce qui va reposer, selon lui, sur la sobriété énergétique, le développement accéléré des énergies renouvelables ou encore l'accélération du nucléaire pour compenser la baisse de l'utilisation des énergies fossiles.

Pour la refonte des mécanismes de solidarité pour les pays en développement

Le chef de l'Etat français a également appelé à une refonte des mécanismes de solidarité en faveur des pays en développement. En 2009, les pays développés, plus gros émetteurs de gaz à effet de serre, s'étaient engagés à verser 100 milliards d'euros par an aux pays du Sud, les plus affectés par les changements climatiques, à partir de 2020, pour les aider à lutter contre le réchauffement climatique. Un objectif loin d'être atteint. « *Nous devons aller plus loin que les 100 milliards [...]. Nous ne pouvons nous en sortir que par une recomposition de nos mécanismes de solidarité publics, privés* », a-t-il indiqué. Alors que le débat sur l'aide financière aux États les plus vulnérables grossit à la COP27, pour Emmanuel Macron, « *les Européens payent* » mais « *on est les seuls à payer* ».

Il appelle donc à « *mettre la pression sur les pays riches non européens, leur dire, vous devez payer votre part* ». Il a tenu ces propos lors d'un échange avec des jeunes Africains et Français engagés pour le climat. « *Il faut qu'on ait les États-Unis et la Chine qui soient vraiment au rendez-vous en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de solidarité financière* », a-t-il insisté.

Noël Ndong

RÉGION DES GRANDS LACS

Des parlementaires réfléchissent sur la lutte contre la corruption

Le Forum des Parlements des Etats membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (FP-Cirgl) organise, du 7 au 10 novembre à Brazzaville, en collaboration avec le Parlement congolais, les septième et neuvième réunions statutaires des commissions « Démocratie et bonne gouvernance » et « Paix et sécurité ».

Les assises regroupent les parlementaires venus des douze Etats membres du FP-Cirgl, notamment l'Angola, le Burundi, la République centrafricaine (RCA), la République du Congo, le Kenya, le Rwanda, la République démocratique du Congo (RDC), le Soudan du Sud, le Soudan, l'Ouganda, la Tanzanie et la Zambie. La septième réunion de la Commission « Démocratie et bonne gouvernance », qui s'est ouverte le 7 novembre à l'hémicycle du Sénat, est une occasion pour les participants de suivre et d'évaluer la mise en œuvre des résolutions et recommandations adoptées par l'assemblée plénière dans ce domaine. Il s'agit également pour les parlementaires de réfléchir sérieusement sur les questions relatives à la lutte contre la corruption.

« Depuis sa création, la commission Démocratie et bonne gouvernance a organisé plusieurs réflexions et débats sur des thèmes liés à cette problématique dans la Région des Grands Lacs », ont précisé les organisateurs.

Selon le premier secrétaire du Sénat, Julien Epola, les questions de démocratie et de bonne gouver-



nance constituent des préoccupations majeures et permanentes dans le monde, en raison de leur impact dans le développement socio-économique des Etats. « Chers parlementaires membres de la commission, c'est le lieu et le moment de vous exhorter à un travail efficace ; car, il vous revient de mener des réflexions approfondies sur les sujets qui vous ont été confiés afin de proposer les bonnes politiques et

stratégies devant permettre au FP-Cirgl d'atteindre ses objectifs et à la sous-région de connaître des avancées significatives sur les questions de démocratie et de bonne gouvernance », a-t-il exhorté, au nom du président du Sénat congolais, Pierre Ngolo.

Organisation interparlementaire réunissant les Parlements des Etats membres, le FP-Cirgl est une entité législative régionale ayant pour vocation de jouer un

Les participants aux réunions de Brazzaville/Adiac

rôle dans la réalisation du mandat de la Cirgl. Le secrétaire général de cette organisation, Onyango Kakoba, a rappelé que l'objectif principal du FP-Cirgl est d'apporter une contribution parlementaire significative à la mise en œuvre du pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs. Ainsi, il intervient dans cinq domaines qui constituent ses commissions permanentes : « Démocratie et

bonne gouvernance » ; Paix et sécurité » ; Questions humanitaires et sociales » ; « Développement économique, ressources naturelles et intégration régionale » ; « Femmes, enfants et personnes vulnérables ».

Insistant sur le rôle et la responsabilité des parlementaires dans la lutte contre la corruption qui gangrène cet espace, il a souligné la nécessité de contribuer efficacement à l'éradication de ce fléau. Onyango Kakoba a, par ailleurs, annoncé la tenue prochaine des ateliers sur le renforcement de la démocratie et les élections à Nairobi, au Kenya.

S'agissant de la neuvième réunion statutaire de la commission « Paix et sécurité », elle se tiendra du 9 au 10 novembre. Les participants vont réfléchir, en effet, sur la situation politique, sécuritaire et humanitaire dans les Etats membres de la Cirgl, précisément dans l'Est de la RDC, la RCA, le Soudan et le Soudan du Sud. Ils évalueront également la mise en œuvre des résolutions précédentes adoptées par l'assemblée plénière du FP-Cirgl dans le domaine de la paix et de la sécurité.

Parfait Wilfried Douniama



RECRUTEMENT des Conseiller(e)s en Assurance Vie (H/F).

Description de l'entreprise :

NSIA Assurances CONGO filiale du **Groupe NSIA**, dont les adresses sont : à **Brazzaville au N°1 de l'Avenue Cardinal Emile Biayenda** (ex Foch), en face de la Mairie Centrale, Immeuble Eden / centre-ville et à **Pointe-Noire au rond-point Kassaï** (Immeuble NBY / centre-ville) en face de la CNSS.

Vous rêvez de travailler dans les assurances ?

Vous cherchez un revenu à hauteur de vos objectifs ?

Devenez **CONSEILLER (RE)** en Assurances vie !

Missions du poste :

- Promouvoir les offres d'assurances Vie
- Développer l'activité auprès des prospects
- Gérer un portefeuille des clients...

Critères de l'annonce:

- Age : A partir de 20 ans
- Niveau requis : Minimum Bac
- Etre : dynamique, enthousiaste, avoir l'esprit d'équipe et le gout des challenges...
- Français : Bon niveau
- Villes : Brazzaville et Pointe-Noire

Dossier à fournir :

- CV et Lettre de Motivation

NB : Abstention aux Etudiants

Prière d'envoyer votre candidature à l'adresse ci-après :
nsiaviecongo@groupensia.com

Date limite de dépôt de dossiers : **19 Nov. et la formation commence le 25 Nov. 2022**

NSIA ASSURANCE Vie



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

SANTÉ

Des ministres de la Sadc réunis à Kinshasa

La capitale de la République démocratique du Congo (RDC) abrite, du 7 au 11 novembre, la réunion annuelle conjointe des ministres de la Santé, des ministres chargés de lutter contre le VIH/sida de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc).

Douze Etats membres représentés par leurs ministres et délégations prennent part au forum consacré aux questions et enjeux politico-sanitaires dans la région. C'est le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention de la RDC, Jean-Jacques Mbungani Mbanda, qui préside les travaux, en collaboration avec son homologue de l'Intégration régionale, sous la supervision du secrétariat de la Sadc.

Les hauts fonctionnaires des Etats membres de l'organisation ainsi que leurs experts ont démarré les travaux depuis lundi sur l'évaluation de la situation et l'évolution épidémiologique et pandémique dans chaque pays de la région. En sa qualité de haut fonctionnaire, le secrétaire général par intérim à la Santé, Dr Body Ilonga, a présidé la cérémonie d'ouverture de ces travaux en présence du secrétaire exécutif de la Sadc, Elias Mangosi. Il a signifié l'essence de cette réunion dont le but est de faire le point sur la situation sanitaire des pays membres de la Sadc afin de trouver des solutions communes.

« C'est une réunion annuelle conjointe régionale des mi-

nistres en charge de la Santé et de lutte contre le VIH/sida, qui se tient dans notre pays, afin de faire le point sur la situation sanitaire des pays membres de la Sadc. Il est aussi important pour permettre aux Etats membres de définir ensemble certaines priorités », a indiqué le Dr Body Ilonga.

Au cours de la première journée, les experts ont échangé et partagé les informations actuelles de manière spécifique sur les différentes maladies et sur les progrès réalisés dans la mise au point de l'application. Chacun a pris la parole pour présenter le rapport annuel de son pays sur le paludisme, la tuberculose, la nutrition maternelle, la nutrition des adolescents et des enfants en âge moyen ainsi que sur la mise en œuvre de la stratégie et les droits en matière de sexualité et de procréation de la Sadc. Ces hauts fonctionnaires et les experts vont travailler jusqu'au 9 novembre pour dégager des pistes de solutions idoines et durables afin de maîtriser les épidémies et autres maladies sur l'ensemble de la région.

La création de l'Organisation de

la santé de l'Afrique australe est parmi les objectifs principaux de cette réunion annuelle conjointe des ministres de la Santé de la Sadc. Cette conférence régionale sera sanctionnée par une déclaration finale dans laquelle il y aura une série des décisions avec des recommandations qui vont définir des nouveaux engagements, stratégies et perspectives pour l'intérêt et le bien-être de la population de la région.

Créée en 1980, la Sadc regroupe seize pays de l'Afrique australe et de l'océan Indien : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Madagascar, Malawi, Ile Maurice, Mozambique, Namibie, République démocratique du Congo, Seychelles, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe, Comores. C'est depuis le mois d'août dernier que l'institution est présidée le président de la RDC, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, dont le mandat est placé sur le thème « Promouvoir l'industrialisation par le biais de l'agro-industrie, de la valorisation des minéraux et des chaînes de valeur régionales pour une croissance économique inclusive et résiliente ».

Blandine Lusimana

FOOTBALL ET PÉDOCRIMINALITÉ

La Fécofa suspend préventivement six entraîneurs

L'article du journaliste français Romain Molina sur la pédocriminalité et les abus sexuels dans le milieu de football congolais a provoqué un séisme. Certains audios en lingala prouvent qu'il existe un réseau en action depuis des lustres dans les pratiques homosexuelles sur des enfants et des adultes joueurs de football.



Des jeunes footballeurs à Kinshasa/DR

Des entraîneurs et encadreurs sont cités dans cette enquête journalistique dont une partie seulement serait publiée.

Il y a plusieurs réactions sur le vaste scandale. Le ministre des Sports, Serge Chembo Nkonde, a instruit la Fédération congolaise de football association (Fécofa) de mettre sur pied une commission d'en-

quête à ce sujet. Et la Fécofa a pris, le 7 novembre, une décision de suspension préventive des entraîneurs et encadreurs des jeunes cités dans l'article de Romain Molina relayé dans plusieurs médias internationaux. Il s'agit de Guy-Roger Limolo, Bertin Kisamba Makuzeu, Cédric Dongo Epapa, Alain Kandudi, Jonathan Baka

et de Tifo Miezi. Ils doivent donc être à la disposition de la commission d'enquête mise sur pied par la Fécofa. Notons-le, l'article de Romain Molina a parlé également des dirigeants de football qui étaient au courant mais qui se sont tus, selon les témoignages de l'entraîneur Papy Kimoto et de l'ancien capitaine des Léopards de la République démocratique du Congo, Youssouf Mulumbu, qui a fait une pige d'une saison au FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi. Des voix s'élèvent de plus en plus pour dénoncer cette pratique, alors que des victimes se feront peut-être rares pour témoigner ce qu'elles ont subi, juste accumuler du temps de jeu.

Martin Engimo

ADMINISTRATION TERRITORIALE

« L'état de siège n'a jamais été un échec », selon le général major Sylvain Ekenge

En attendant la décision qui résultera de la table ronde convoquée incessamment pour évaluer l'état de siège décrété dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu en vue de son maintien ou de sa levée pure et simple, le général major Sylvain Ekenge Bomusa Efomi, porte-parole des Forces armées de la République démocratique du Congo, est monté au créneau pour livrer sa lecture des faits.

Pour cet officier de l'armée qui s'est adressé le week-end dernier aux journalistes via un point de presse animé conjointement avec le porte-parole du gouvernement, cette mesure d'exception prise en son temps par le chef de l'Etat pour parer à toute éventualité au plan sécuritaire n'a jamais été un échec.

Dans son argumentaire, il a égrené quelques faits positifs à mettre à l'actif de cette forme de gestion provinciale imposée par les circonstances, notamment la mise à l'arrêt de plusieurs trafics illicites des minerais en partance du Rwanda d'une manière frauduleuse. Pour lui, il est clair que l'état de siège a eu des effets collatéraux dont le Rwanda a subi le contre-coup en termes de désarticulation de ses activités économiques. L'officier militaire soutient que ce pays voisin a vu son économie être très affectée par cette mesure. Ce qui expliquerait, d'après lui, la sainte colère piquée par Paul Kagame qui est allé réactiver la rébellion du M23 en guise de représailles contre la République démocratique du Congo. « Si Kagame s'énerve aujourd'hui, c'est parce que l'état de siège a fait un travail de titan. Fraude fiscale, on a bloqué ça, la fraude douanière, le trafic des minerais, les usines de Kagame sont en train de fermer, c'est le résultat de l'état de siège », a-t-il indiqué.

Il a ajouté que la route Sake-Masisi-Walikale, impraticable depuis plus de vingt ans, a été rouverte au trafic grâce aux fonds propres générés par l'état de siège. « L'état de siège qui a doublé les recettes puisqu'on a trouvé que le gouvernement provincial mobilisait un million de dollars américains par mois mais nous on est arrivé à doubler à deux millions », a-t-il renchéri.

Quant au porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya, il a soutenu le fait qu'il ne faut pas voir l'état de siège sous l'aspect de zéro mort et zéro violence. À l'en croire, depuis la mise en place de cette mesure d'exception, il n'y a pas que des mauvaises nouvelles, il y a aussi des points positifs. Entretemps, plusieurs voix s'élèvent pour exiger la levée de l'état de siège au profit d'autres stratégies pour combattre l'insécurité dans ce coin du pays. Pour certains élus du secteur et acteurs de la société civile, cette mesure n'a pas donné des résultats escomptés.

Alain Diasso

LINAFOOT/LIGUE 1

V.Club bat Etoile du Kivu, Tshinkunku domine Panda



V.Club de Kinshasa

L'As V.Club s'est imposée, le 6 novembre, face à l'Étoile du Kivu par 2-0, en match comptant pour la 4e journée de la 28e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Kikwama Mujinga a ouvert le score à la 46e mn et le Togolais Marouf a doublé la mise dans les temps additionnels. Avec cette victoire, V Club continue des débuts de saison sans faute, totalisant déjà douze points sur quatre matches disputés. L'Étoile du Kivu compte quatre points avec un math de plus que son adversaire du jour.

Dans un autre match, l'US Tshinkunku est allée s'imposer par 2-1, le même jour au stade Kikula de Likasi, devant l'Union Sportive Panda B52. C'était en match de la 6e journée. Mwaku Malanda a signé le doublé victorieux des Chasseurs du Kasai oriental, contre le but de Grâce Koj des Bombardiers de Likasi. Tshinkunku totalise neuf points, alors que Panda est bloqué à quatre points après six matches joués.

M.E.

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 11e journée, 1re division

Le Partizani Tirana chute à Laçi (0-1). Sorti sur blessure lors de la 10e journée, Chandrel Massana était absent lors de ce deuxième revers consécutif du Partizani, qui perd sa place de leader au profit de son rival de Tirana.

Le FK Tirana tombeur du FK Egnatia sur le score de 1-0. Dzon Delarge, titulaire, a joué toute la rencontre.

Allemagne, 13e journée, 1re division
Bochum sombre à Dortmund (0-3). Remplaçant, Sylver Ganvoula est entré à la 70e.

Bochum est 17e avec 1 point d'avance sur Schalke, la lanterne rouge.

Allemagne, 15e journée, 3e division
Grosse victoire de Rot-Weiss Essen à Oldenburg (5-3). Sans Aurel Loubongo Mbougou resté sur le banc.

Allemagne, 15e journée, 4e division, groupe Ouest

L'Alemania Aachen bat Rödinghouse 3-1. Sous les yeux d'Exaucé Andzouana, resté sur le banc.

Angleterre, 20e journée, 2e division

Cardiff l'emporte à Sunderland 1-0 avec Niels Nkounkou titulaire et averti à la 65e. Bristol prend un point à Middlesbrough (1-1). Sans Han-Noah Massengo, écarté du groupe pour des raisons contractuelles.

Belgique, 16e journée, 1re division

Réduit à dix à la 44e mn, Seraing est défait à domicile par Saint-Trond (1-2). Titulaire, Morgan Poaty a été remplacé à la 78e mn, à 1-0 en faveur de son équipe. Zulte-Waregem fait match nul à Malines (2-2). Sans Ravy Tsouka Dozi, suspendu après le carton rouge récolté face au Standard de Liège.

Le Cercle de Bruges bat Louvain (2-1). Sans Senna Miangué, convalescent. Seraing retrouve la dernière place avec 11 points, derrière Zulte-Waregem, 17e avec 12 points. Avec 22 points, le Cercle est 10e.

Belgique, 12e journée, 2e division

Virton et Yann Mabella, titulaire, sont battus sur leur terrain par Deinze (0-1). Virton est 9e avec 11 points.

Bulgarie, 18e journée, 1re division
Sans Messie Biatoumoussoka, absent de la feuille de match, le Botev Vratsa est étrillé par le Botev Plovdiv (0-6).

Ecosse, 14e journée, 2e division

Sans Scott Bitsindou, absent, Arbroath prend un point avec Inverness Caledonian Thistle (1-1).

Espagne 15e journée, 2e division

Jordi Mboula est entré à la 60e mn lors de la courte victoire de Santander à Andorra (1-0). Le Racing est 14e avec 18 points.

Géorgie, 33e journée, 1re division

Romarc Etou est resté sur le banc lors du succès du Dila Gori à Saburtalo (2-0). A trois journées de la fin, Dila Gori est 4e avec 1 point de retard sur Samgulari, le 3e. Les deux équipes s'affronteront lors de la dernière journée.

Grèce, 11e journée, 1re division

Bradley Mazikou, titulaire, et l'Aris Salonique prennent un point chez l'Atromitos Athènes (0-0).

L'Heraklion est défait à domicile par l'Ionikos Nikeas (0-2). Sans Thievy Bifouma, absent pour le deuxième match consécutif.

L'Aris est 6e avec 15 points, tandis que l'Heraklion est 14e avec 7 points.

Russie, 16e journée, 1re division

Le FC Oural et le Lokomotiv Moscou se neutralisent 2-2 à Ekaterinbourg. Emmer-son Illoy-Ayyet était titulaire, tandis que Mark Mampassi est resté sur le banc.



Avec un doublé, Christopher Ibayi totalise désormais 7 buts cette saison en National 2 (DR)

Oural est 11e avec 18 points, devant le Loko, 14e avec 13 points.

Russie, 17e journée, 2e division

Ufa est tenu en échec par Neftekhimik (0-0). Avec Erving Bitaka Yobama titulaire et averti à la 87e mn. Ufa est 13e avec 2 longueurs d'avance sur la zone rouge.

Slovaquie, 17e journée, 1re division

Le DAC Dunajska Streda bat le Spartak Trnava 1-0 avec Yhoan Andzouana titulaire au poste de latéral gauche. Le DAC revient à trois points du leader, le Slovan Bratislava.

Suisse, 15e journée, 2e division

Trésor Samba retrouvait une place de titulaire lors de la défaite de Bellinzona à Ouchy (1-2). Remplacé à la 57e mn, à 0-0.

Ukraine, 11e journée, 1re division

Le Metalist Kharkiv s'incline sur le terrain du Zorya Louhansk (2-3). Sans Yves Pambou Loembet.

Russie, 16e journée, 1re division

Le FC Oural et le Lokomotiv Moscou se neutralisent 2-2 à Ekaterinbourg. Emmer-son Illoy-Ayyet était titulaire, tandis que Mark Mampassi est resté sur le banc.

Oural est 11e avec 18 points, devant le Loko, 14e avec 13 points.

Russie, 17e journée, 2e division

Ufa est tenu en échec par Neftekhimik (0-0). Avec Erving Bitaka Yobama titulaire et averti à la 87e mn. Ufa est 13e avec 2 longueurs d'avance sur la zone rouge.

Slovaquie, 17e journée, 1re division

Le DAC Dunajska Streda bat le Spartak Trnava 1-0 avec Yhoan Andzouana titulaire au poste de latéral gauche. Le DAC revient à trois points du leader, le Slovan Bratislava.

Suisse, 15e journée, 2e division

Trésor Samba retrouvait une place de titulaire lors de la défaite de Bellinzona à Ouchy (1-2). Remplacé à la 57e mn, à 0-0.

Ukraine, 11e journée, 1re division

Le Metalist Kharkiv s'incline sur le terrain du Zorya Louhansk (2-3). Sans Yves Pambou Loembet.

Ligue 1, 14e journée

Sans Fernand Mayembo, envoyé en tribunes, ni Bevic Moussiti Oko, non publié, Ajaccio remporte une victoire incroyable face à Strasbourg : menés 0-2 après 17 minutes, les Corses l'emportent finalement 4-2.

Brayann Pereira n'était pas dans le groupe d'Auxerre, auteur du nul 1-1 à Troyes.

Faitout Maouassa, remplacé à la 65e, et Montpellier prennent un point à Clermont

(1-1).

De retour dans le groupe, Beni Makouana est resté sur le banc.

Chrislain Matsima n'est pas entré en jeu lors du revers de Lorient face au PSG (1-2).

Sans Bradley Locko, suspendu, Reims bat Nantes (1-0).

Brice Samba et Lens s'imposent 2-1 à Angers.

Au classement Ajaccio se relance dans la lutte pour le maintien avec seulement 11 points et seulement 1 longueur de retard sur Nantes, premier non-relégable. Avec 13 points, Montpellier et Auxerre sont 14e et 15e. Reims est 11e avec 16 points, loin derrière Lorient, 6e avec 27 points. Avec 33 points, Lens est dauphin du PSG.

France, 11e journée, 3e division

Le Red Star bat Dunkerque 4-2. Fred Dembi a été remplacé à 2-2 à la 75e par N'Doye, auteur du 3-2 à la 76e.

Chez les Nordistes, Alain Ipiélé a joué toute la rencontre.

Réduit à dix à la 42e, le Paris Atletico 13 prend un point face à Orléans (0-0). Jordy Kaloukadilandi était titulaire, contrairement à Randi Goteni, sortis de longue date, et Eden Massouema, habitué de la réserve.

Dans les rangs de l'USO, Owen Matimbou était absent.

Vendredi soir, Le Puy avait pris un point à Martigues (1-1). Sans Yannis Mbemba, resté sur le banc.

Au classement, Dunkerque est 3e avec 18 points, suivi du Red Star, 4e avec 17 points. Tout en bas du classement, Le Puy et le Paris Atletico sont 15e et 16e avec 11 points.

Turquie, 13e journée, 1re division

Beaucoup de buts et pas de vainqueur entre Hatayspor et Basaksehir (3-3). Mais pas de Congolais sur la feuille de match puisque Dylan Saint-Louis et Francis Nzaba n'étaient pas retenus pour le match.

Basaksehir est deuxième avec 24 points, très loin devant Hatayspor, 16e et relégable avec 11 points.

National 2, 9e journée**Groupe A**

Malgré le doublé de Christopher Ibayi, aux 28e et 46e, Rouen s'incline à Prév-Saint-Hilaire (2-3). L'ancien Versaillais

compte 7 buts cette saison.

La réserve du Stade Rennais s'incline chez le Racing Colombes (1-4). Remplaçant au coup d'envoi, Yann Batola est entré à la 11e minute pour pallier l'expulsion de Gomis, le gardien titulaire.

La réserve de Caen est battue à domicile par Saint-Malo (0-1). Avec Jason Ngouabi Loubagui titulaire dans l'axe.

Avec Fulgency Kimbembé, remplacé à la pause, Vannes est battu à domicile par Beauvais (0-1).

Groupe B

Wil Césaire Matimbou est resté sur le banc lors de la victoire de Bobigny sur la réserve de Metz (2-0).

Trey Vimalin est resté en survêtement lors du naufrage de Fleury à Belfort (0-3).

Groupe C

En supériorité numérique pendant 50 minutes, Sète prend un point à Aubagne (1-1), avec Jarel Dzabana, remplacé à la 69e, mais sans frère aîné Alan.

Partage des points entre Hyères et Marnagnac-Gignac (1-1). Titulaire dans les rangs visiteurs, Pythocles Bazolo a été remplacé à la 69e.

Fréjus-Saint-Raphaël s'incline à Jura Sud (0-1). Avec Davel Mayela titulaire.

La réserve d'Auxerre est tenue en échec par Canet (1-1). Victor Mayela a joué toute la rencontre, tandis que Nathanael Bouékou est entré à la 69e.

Sans Kévin Mingoua, absent, Grasse bat Toulon (1-0).

Groupe D

Christopher Bitsamou, blessé, était absent lors du succès de Bergerac à Angoulême (2-1). Remplaçant, Chris-Vianney Goteni est entré à la 79e.

Dorian Samba est entré à la 88e lors de la victoire de Bourges 18 face à Vierzon (2-1). Dorian Mayanith est resté sur le banc. Saumur bat Chamalières (3-1) avec Bovid Itoua-Ngoua titulaire et averti à la 82e. Remplaçants, Yanne Nowa et Yannis Matinguou sont entrés aux 69e et 85e. Le second nommé a d'ailleurs inscrit le 3e but de son équipe à la 90e.

Trélissac concède le nul face à Mont-d'Or-Azergues (0-0). Exaucé Ngassaki est entré à la 82e.

Kamal Bafounta a été remplacé à la 75e lors de la victoire de la réserve de Lorient sur le Stade Bordelais (5-4). Jonathan Abonckelet, titulaire dans l'axe, portait le brassard de capitaine de l'équipe visiteuse.

Camille Delourme

CAN SÉNIORS DAMES DE HANDBALL

Dix-huit Diabes rouges retenues pour la compétition

A quelques heures du coup d'envoi de la 25^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) séniors dames, les Congolaises vont livrer leur premier match ce 9 novembre face aux Guinéennes, juste avant la cérémonie d'ouverture prévue à Dakar, au Sénégal.

La plus grande fête du handball africain dans la catégorie des séniors dames se déroule du 9 au 19 novembre au Sénégal. Les meilleures équipes du continent vont se donner coup pour coup durant dix jours afin de chercher non seulement une place au podium mais aussi la qualification au prochain championnat du monde.

La liste de l'équipe nationale du Congo pour cette compétition est composée essentiellement des joueuses évoluant aux championnats européens et congolais. Elles sont dix-huit, presque toutes connues des adeptes du handball congolais puisqu'on retrouve des têtes d'affiche comme Dorson Sharon, Joséphine Nkou, Ruth Kodiaou la capitaine Diane Gaëlle Yimga. Les deux arrières droit, Rutil Kimberly et Cassandra Jappont, joueront leur première CAN avec le Congo. Une guerrière a réintégré le groupe, la gardienne de Stella Saint Maur, Jacqueline Santana Oliveira, après la CAN 2018.

Les Diabes rouges ont terminé quatrièmes lors de la dernière édition au Cameroun en 2021 et sont attendues au tournant. Pour sauvegarder leur vitesse de croisière engagée lors de la 24^e édition de la CAN ainsi qu'à la dernière Coupe du monde, les Congolaises devraient faire un sans-faute pendant cette compétition. Pour commencer, elles doivent donner le tempo ce 9 novembre devant la Guinée. Puis, les Congolaises enchaîneront face aux Égyptiennes



Les Diabes rouges/DR

avant de se reposer durant deux jours, du 11 au 12 novembre.

Les deux jours de repos devraient permettre aux Congolaises de bien se consolider et se dynamiser puisqu'elles affronteront l'une des grandes formations du continent, la Tunisie. Elles vont terminer la phase de poules le 14 novembre face aux Marocaines. Le match d'ouverture de la compétition se jouera entre le Sénégal et Madagascar au Dakar Arena, le 9 novembre.

Selon les informations à notre disposition, l'équipe est prête à débiter crescendo la compétition et faire plaisir au public

congolais. D'ailleurs, Diane Yimga l'a affirmé lors de son passage à l'émission «Talents d'Afrique». « Nous avons bien terminé notre stage et je pense que nous avons bien assimilé le travail mis en place par le staff technique. Nous aurons des grands matches durant cette compétition mais nous allons tout donner afin de terminer parmi les meilleures », a-t-elle signifié.

Liste des joueuses retenues

Gardiennes

- 1-Ruth Kodia (Etoile du Congo-Congo)
- 2-Malvina Apendi (Etoile du Congo-Congo)

- 3-Jacqueline Santana Oliveira-Stella St Maur (France)
Arrières gauche
- 4-Viya Yoma Eyoma (As Otoho-Congo)
- 5-Diane Gaëlle Yimga-Blanzat Montluçon (France)
- 6-Betchaidelle Ngombe-Krime Mercator (Slovenie)
Arrières droit
- 7-Kimberly Rutil-St Maur (France)
- 8-Kassandra Jappont-HBC Thuir (France)
Ailières gauche
- 9-Klenn Divoko Divoko-HBC St Chamond (France)
- 10-Joséphine Nkou-Paris 92-France
Ailières droit
- 11-Hermida Makouala Mongo (DGSP-Congo)
- 12-Grace Zoubabela (DGSP-

Congo)

Pivots

- 13-Grace Vihat Awola (DGSP-Congo)

- 14-Sharon Dorson-Noisy le Grand (France)

- 15-Rita Saraiva-US Cagnes sur Mer (France)

Demi-centre

- 16-Avelle Ntondélé (Etoile du Congo-Congo)

- 17-Patience Okabande-BlanzatSport Montluçon (France)

- 18-Fante Diagouraga-Cellessur belle (France)

Rude Ngoma

GOVERNANCE DANS LE SPORT

Les dirigeants sportifs édifiés

Le Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc) a clôturé, le 5 novembre à son siège à Brazzaville, le séminaire de l'élite dirigeante sportive destiné aux présidents des fédérations sportives nationales et des associations affinitaires.

Après une longue période d'inactivité due à la covid 19 où toutes les organisations sportives avaient été contraintes de cesser leurs activités et les athlètes à suspendre la fréquentation des installations sportives, le défi de relancer l'entraîn collectif sur les nouvelles bases s'imposait, a expliqué le président du Cnosc, Raymond Ibata. La structure a donc offert un espace de partage, de concertation et d'échange d'expérience aux gestionnaires des fédérations, dont les thèmes retenus abordaient les aspects de redressement pour les uns et d'apprentissage pour les autres.

Pendant deux jours, les participants ont été édifiés sur les indicateurs de base pour une meilleure gouvernance dans le sport; le leadership dans une organisation sportive; le plan stratégique 2022-2028: impact sur le sport de compétition; la communication

digitale, vecteur de développement des organisations sportives; le code d'éthique dans la bonne gouvernance et la Ccas, comme l'un des éléments de la gouvernance et organe de prévention des conflits : impact et perspectives.

Le président du Cnosc a rappelé que le plan stratégique 2022-2028 est la balise de l'action commune des fédérations, tout en déplorant les divisions au sein de la famille sportive à l'origine des assemblées générales à répétition. « La gestion d'une organisation sportive requiert en chacun de nous des qualités personnelles renforcées par la compétence et le vivre-ensemble. Malheureusement, au sein de la famille sportive congolaise, les dirigeants paraissent divisés en deux groupes... Telle a été la principale cause des assemblées générales électives à répétition. Il nous



Les participants après l'ouverture du séminaire/Adiac

revient à nous tous de nous engager à relever le défi », a indiqué le président du Cnosc. Le directeur général des Sports a salué, quant à lui, la volonté du Cnosc d'affiner les ressources humaines susceptibles de contribuer efficacement à la croissance des compétences inhérentes à la gouvernance du sport. Jean Robert Bindélé a encouragé le Cnosc dans son engagement

à mettre œuvre le plan stratégique 2022-2028 visant à consolider le redressement du sport congolais.

« Au regard de la quintessence des contenus des thèmes du séminaire lié à la gouvernance dans le sport, le Cnosc vient de s'acquiescer d'un devoir; celui de former l'élite dirigeante du sport national tel que le prescrit le plan stratégique

2022-2028. Nous devons construire de nouvelles bases de leadership, un modèle des dirigeants sportifs nouveaux capables de transcender les divergences internes et créer une adhésion collégiale à la sauvegarde des idéaux du sport, en mettant résolument l'intérêt de l'athlète au centre », a souligné Jean Robert Bindélé.

James Golden Eloué

TRANSPORTS TERRESTRES

Vers la fin des permis de conduire et cartes grises provisoires

Une réunion de sensibilisation a été organisée le 7 novembre à la Chambre de commerce de Pointe-Noire, à l'intention des transporteurs pour qu'ils ne fassent plus usage des documents provisoires (cartes grises et permis de conduire) dans l'ensemble du département et celui du Kouilou.

En présence d'Alexandre Honoré Paka et Paul Adam Dibouilou, respectivement préfet de Pointe-Noire et du Kouilou, Sadate Girst Bokenga Manzékélé, directeur général des Transports terrestres, a expliqué les raisons des dispositions en vigueur depuis dix-huit mois mais qui traînent à être mises en œuvre à Pointe-Noire, contrairement à Brazzaville où, avec l'apport de la force publique, elles suivent normalement leur cours. « Dans la ville océane, nous avons constaté que de nombreux transporteurs circulent encore avec des permis de conduire et cartes grises provisoires, mettant en danger leur vie et celle des autres citoyens en cas de sinistre. Aussi, l'administration des transports terrestres a du mal à localiser de nombreux demandeurs de permis de conduire et de cartes grises par l'absence d'éléments tangibles sur leurs domiciles ou adresses. Il y a même des sujets étrangers qui détiennent des permis de conduire congolais sans même avoir de carte de séjour. Ce qui explique cette prolifération de fausses cartes grises qui sont toujours indéterminées, prou-



Des transporteurs après la réunion de sensibilisation/Adiac

gées, prorogées... » a regretté le directeur général des transports terrestres.

« Nous demandons donc à tous les transporteurs de se conformer aux nouvelles dispositions car à partir de janvier 2023, avec l'apport des services de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques, il y aura la dématérialisation pour sécuriser les recettes

et les paiements car tout se passera par voie électronique pour une bonne traçabilité », a ajouté le directeur général des Transports terrestres.

Pour ce faire, une commission devra être mise en œuvre dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou, dirigée par les deux préfets respectifs. A Pointe-Noire, les secrétaires généraux du département et celui de la commune

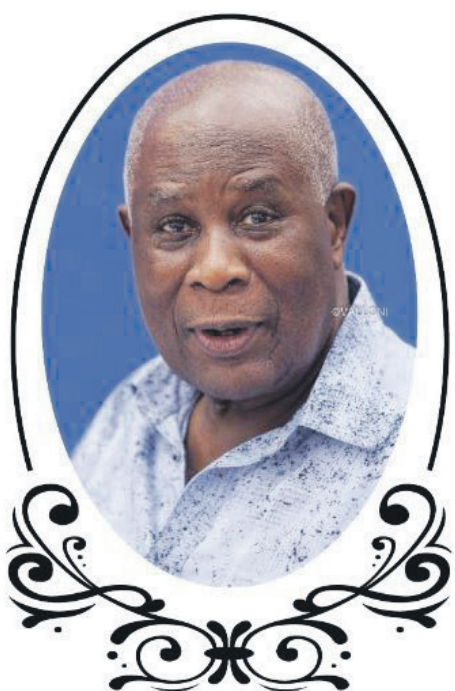
sont les vice-présidents. Les administrateurs-maires d'arrondissements, le sous-préfet du district de Tchiamba Nzassi sont les membres tout comme le représentant du syndicat des transporteurs et celui de la force publique.

Après échanges et débats constructifs, il a été suggéré que soit mis fin au réseau des courtiers ou démarcheurs véreux qui opèrent autour des services des

transports terrestres qui sont pour la plupart à l'origine des situations décriées. Aussi, les services de police et de gendarmerie doivent renforcer leur collaboration avec les services des transports terrestres pour traquer les faux documents et amener les usagers à se conformer aux textes. Les mairies d'arrondissement doivent également aider l'administration des transports terrestres en lui fournissant tous les documents nécessaires d'état civil concernant les usagers. L'administration des transports terrestres et les syndicats des transporteurs doivent travailler en étroite collaboration pour permettre aux syndiqués de se mettre en conformité. L'organisation des séminaires de renforcement de capacités et des formations à l'intention des transporteurs a également été suggérée tout comme la communication entre les deux partenaires qui doit être permanente et profitable à tous. Signalons que de nombreux cartes grises non retirées traînent toujours dans les services de la direction départementale des transports terrestres de Pointe-Noire et du Kouilou.

Hervé Brice Mampouya

COMMUNIQUÉ NÉCROLOGIQUE



La Famille Mabona

A la profonde douleur d'informer les parents de bokouele, ehota, lipounou, libala, bouegni, mossaka, pointe noire ainsi que ceux de Brazzaville du décès de

GEORGES MABONA,

ce samedi 05 novembre 2022 à paris en france

La veillée mortuaire se tient au domicile familial situé au 27, 29 de la rue bandas a potopototo, quartier sénégalais. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

NÉCROLOGIE

Jean Gokaba, les enfants Nianga et la grande famille Afoueya informent les parents, amis et connaissances, du décès de M. Prosper Nianga Ondongo, survenu le mercredi 26 octobre 2022, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile de l'illustre disparu sis au n°45 rue Kassai à Poto-Poto. (Réf : arrêt MUCODEC, avenue de France).

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Mardi 8 novembre :

15h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

16h00 : recueillement au domicile familial ;

17h00 : animation culturelle ;

Mercredi 9 novembre

12h00 : départ de la dépouille pour Ngania par hélicoptère ;

Judi 10 novembre

12h00 : inhumation au cimetière familial

Vendredi 11 novembre

Visite de la pierre tombale et retour des délégations à Brazzaville.



Programme relatif au déroulement des obsèques de Poaty Armand Alias Jack Bauer décédé le 26 octobre 2022 au CHU de Brazzaville

Judi 10 novembre

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

10h00 : recueillement des parents, amis et connaissances (salle VIP) ;

13h00 : départ pour l'aéroport international Maya Maya ;

17h00 : dépôt de la dépouille à morgue municipale de Pointe-Noire ;

18h00 : veillée au domicile familial sis à Loandjili Faubourg (rue ex Mini Boom) ;

Samedi 12 novembre

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Pointe-Noire ;

10h00 : recueillement et absout au domicile familial ;

15h00 : départ pour le cimetière Kambi-Tchibind à Loango ;

17h00 : retour et fin de la cérémonie.



GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

Evelyne Tchichelle mise sur un partenariat dynamique avec le secteur privé++++

La présidente du Conseil départemental et municipal, maire de la ville de Pointe-Noire, Evelyne Tchichelle, qui prône la gestion participative de la cité, a fait mention de sa volonté de travailler avec le secteur privé local, le 4 novembre, lors de sa première rencontre avec les dirigeants des entreprises.

La rencontre a été l'occasion pour Evelyne Tchichelle de présenter son programme de développement de la ville l'ayant permis d'être hissée à la tête du bureau exécutif du Conseil départemental et municipal, le 23 septembre dernier. Ce programme qui met un accent sur la gouvernance participative est constitué de sept axes, à savoir l'habitat, la coopération, la gouvernance, l'aménagement du territoire, la communication, le développement économique et la participation citoyenne. Ce qui a justifié, d'ailleurs, la rencontre avec les dirigeants d'entreprises dont elle a bonne connaissance pour avoir œuvré pendant des années en tant que secrétaire générale de la Chambre consulaire de Pointe-Noire. Au nom de la communauté des affaires locale, Didier Sylvestre Mavouenzela, président de ladite chambre, a rappelé l'impact des entreprises qui font que Pointe-Noire, comme l'a dit le maire dans son programme, soit un milieu d'habitation, de culture et de travail. Elle a indiqué que le développement de la ville et du département passera par le développement des entreprises qui sont disposées à jouer leur partition.

«Les entreprises ont donc toute la légitimité pour s'intéresser aux affaires de la cité. Il faut pour cela définir un cadre organisé leur permettant de s'exprimer sur leur vie. Ce cadre d'expression, à notre avis, per-

mettra d'échanger sur des sujets tels que la mobilité des citoyens ; la gestion des déchets et la pollution ; la création des logements sociaux, la disponibilité d'eau et d'énergie ainsi que leur distribution efficiente ; les zones de production aménagées pour les entreprises ; la conciliation des aspirations des Ponténégrins et Ponténégrines avec les impératifs du développement durable», a-t-il dit.

Cette suggestion du président de la Chambre de commerce a rencontré l'assentiment du maire qui entend pérenniser le dialogue avec le secteur privé, qui devrait être co-architecte dans le développement économique de la ville. Elle a expliqué : « C'est donc ensemble que nous devons dessiner les contours de l'économie de notre ville (...) Pour optimiser un dialogue que je souhaite pérenne, je vous annonce la dynamisation du comité économique de la ville, instrument dont s'était dotée notre agglomération sous le mandat de mon prédécesseur. J'ambitionne d'en faire un cadre permanent de concertation des acteurs locaux, des entreprises, des institutions et de différentes personnalités dans le développement de notre municipalité ».

Ce cadre a comme objectif, entre autres, de promouvoir une politique de consultation des opérateurs économiques pour le développement économique har-



Vue des dirigeants d'entreprise/Adiac

monieux et intégré du département de Pointe-Noire ; maintenir et faciliter l'expansion des entreprises existantes ; préserver et développer l'implantation de nouvelles entreprises. S'agissant de ce dernier point, le maire a souligné qu'ils pourront développer ensemble le traitement des déchets plastiques en réfléchissant à la mise en place d'un projet dédié à leur valorisation.

Cette option de co-construire avec les entreprises intègre bien le cadre du partenariat public-privé, a indiqué Evelyne Tchichelle : « En accordant la primauté à l'entreprise dans le cadre du financement du nouveau Plan national de développement de notre pays horizon 2022-2026, le président de la République, chef de l'Etat, son excellence M.

Denis Sassou N'Guesso, nous a montré la voie à suivre, celle de l'impérieux partenariat avec le secteur privé. Faisant ce jour le pari d'en être un modèle, un paradigme générateur de changements espérés par les habitants de Pointe-Noire, qui sont tous ensemble vos employés, vos clients et nos administrés ».

La rencontre avec le maire ainsi que son ambition de dynamiser le comité économique ont été saluées par les acteurs du secteur privé. Jean-Pierre Mboumba, gérant de la Congolaise d'intérim des travaux et logistique, a réagi : « Ce que le maire a dit est intéressant. Elle connaît bien les problèmes des entreprises locales et attend un retour des opérateurs économiques que nous sommes. Je suis persuadé qu'il

aura un grand chantier ici. Le souhait est que les petites et moyennes entreprises que nous sommes soient soutenues pour la création d'une nouvelle dynamique ».

Jean-Pierre Mboumba a aussi souhaité la prise en compte des aspects relatifs au compagnonnage ainsi que ceux de la loi de 2002 sur les pourcentages (soit 30 % pour les entreprises locales et 70 % pour les grandes entreprises et multinationales) et que les grandes entreprises travaillent en synergie avec les petites et moyennes entreprises pour leur développement et pour qu'elles répondent aussi aux défis à relever. Il a, par ailleurs, encouragé les opérateurs économiques à s'approcher du maire pour des suggestions.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

KOUILOU

Le bac de la Noumbi ne dispose pas de rampe d'embarquement

Situé dans le Kouilou profond, plus précisément dans la sous-préfecture de Nzambi, le bac de la Noumbi ne dispose pas de rampes à l'extrémité permettant ainsi d'embarquer des véhicules. A la place, les passeurs utilisent deux planches aux risques et périls des usagers.

Unique moyen pour aller d'une rive à une autre, le bac de la Noumbi constitue une tradition fluviale qui perdure et demeure un véritable maillon social prisé de la population mais également des touristes.

Ce bac de près de 10 m de long peut accueillir des passagers et deux véhicules 4x4 au même moment. Il a pour fonction la traversée des personnes et de marchandises dans cet endroit isolé, loin des routes, des

ponts des centres urbains. Cette traversée de près de 200 m environ est l'une des plus petites croisières du pays, avec un trajet qui ne dure que près de trois minutes. Malheureusement, ce bac, considéré comme

un élément valorisant du patrimoine culturel et touristique local, ne dispose pas de tabliers mobiles à l'extrémité permettant l'embarquement et le débarquement des véhicules légers ou des poids lourds. Les passeurs utilisent deux planches, aux risques et périls des usagers.

Interrogés sur cette question qui inclut la sécurité et la sûreté des personnes et de leurs biens, les passeurs ont exprimé leur inquiétude et demandé aux autorités du pays d'installer cette rampe d'embarquement afin d'apporter plus de confort aux usagers et,

surtout, sécuriser la montée et la descente des moyens roulants. « Nous avons peur qu'un véhicule se retrouve au fond de l'eau, ces deux planches sont une adaptation et cela ne rassure toujours pas », a dit l'un des passeurs.

Notons que prendre son temps et surtout circuler de manière agréable et modérée, c'est tout ce que propose le bac de la Noumbi. Pendant le week-end, de nombreux passages se font la journée entre 6 h et 18 h, une occasion pour les touristes de glaner quelques informations auprès de ces passeurs.

Hugues Prosper Mabonzo



Des planches servant de rampes d'embarquement des véhicules sur le bac/Adiac

AUTONOMISATION DES FEMMES

L'ambassade de Chine offre du matériel agricole à la FCA

L'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, a offert le 8 novembre du matériel agricole aux groupements coopératifs féminins, par l'entremise de la Fondation Congo Assistance (FCA).

Au total, onze groupements féminins ont reçu, selon les besoins, des motos Kavaki, des motopompes, de grosses marmites faitout en aluminium, de grosses cuvettes en aluminium, des brouettes, des machettes, des machines à coudre, des tables pliables, des machines à broderie électrique, des pelles ordinaires, des râpeaux et plusieurs autres matériels et accessoires nécessaires pour soutenir et contribuer à la sécurité alimentaire au Congo.

Dans son mot de circonstance, le secrétaire général de la FCA, Michel Mongo, a remercié l'ambassade de Chine pour son geste à l'endroit de la population congolaise. En outre, il a relevé l'importance du don et le rôle que la première dame du Congo ne cesse de jouer dans le combat pour l'autonomisation des femmes.

« Nous avons été très honorés que l'ambassade de Chine ait pu accéder à la demande de la FCA pour permettre aux groupements agricoles et autres artisans d'acquérir les instruments qui leur permettront d'accroître leur productivité. Car, le Congo veut assurer sa sécurité alimentaire. Pour atteindre cet objectif, nous devons rendre le travail des agriculteurs moins pénible ».

Selon l'ambassadeur Ma Fulin, le geste s'inscrit dans le cadre du partenariat établi avec la FCA.

« Nous travaillons ensemble pour faire chaque année des mini projets en faveur de la population congolaise. Cette action, quoique de petite envergure, traduit une véritable volonté ferme et sûre, aussi bien de notre part que de celle de la FCA,



Michel Mongo réceptionnant un échantillon du don./Adiac

de coopérer ensemble pour fournir davantage des efforts en faveur des bénéficiaires du Congo », a assuré le diplomate chinois.

Par ailleurs, les responsables de chaque groupement ont exprimé leur satisfaction et remercié l'ambassade de

Chine ainsi que l'épouse du chef de l'Etat, présidente de la FCA, pour « le geste louable » qui contribue à la réduction de la pénibilité de leur travail. « Je suis très contente de recevoir ce don qui me permettra de donner la formation aux jeunes Congolais »,

a dit Ntadi Breechie, artisane spécialisée dans la bijouterie. Elle a fait dit avoir bénéficié de plusieurs formations en Chine grâce à la présidente de la FCA, Antoinette Sassou N'Guesso, qu'elle a remerciée infiniment.

Yvette Reine Nzaba

SINISTRE

Un ravin engloutit des habitations au quartier km-14

Suite aux deux grandes pluies qui se sont abattues vendredi et dimanche derniers à Pointe-Noire, les habitants du quartier km14 n'ont que leurs yeux pour pleurer leurs maisons qui s'écroulent une à une, sous la pression des eaux débordantes causées par la digue mal érigée de la société KMK.

Un SOS est lancé aux autorités préfectorales et nationales pour voler au secours des sinistrés du quartier Km 14, qui se disent abandonnés à eux-mêmes après leur malheur venu accentuer ce qu'ils vivent depuis près d'une année. Plus d'une trentaine de familles se trouvent aujourd'hui sans abris, errant ici et là à la recherche des lieux d'accueil tout en lançant un cri d'alarme au gouvernement afin que très rapidement une solution leur soit trouvée.

Interrogées par la presse, ces familles sinistrées ont déclaré: « Le chef de bloc a pu joindre les responsables de la société KMK, qui au départ ont voulu parler de catastrophe naturelle et quand ils sont descendus sur le site, ils ont reconnu



Des habitations s'écroulant une à une à cause de la digue mal érigée en amont./Adiac

« Le chef de bloc a pu joindre les responsables de la société KMK, qui au départ ont voulu parler de catastrophe naturelle et quand ils sont descendus sur le site, ils ont reconnu que c'est aussi en partie cette digue qui a causé cela et ont promis des aides à ces familles »

que c'est aussi en partie cette digue qui a causé cela et ont promis des aides à ces familles ».

Pour ces familles, si cette société avait procédé à l'ouverture d'un caniveau digne de ce nom, les eaux des pluies devraient se déverser dans la rivière Patra sans provoquer ces dégâts dont elles sont victimes aujourd'hui.

Notons que parmi ces nombreuses familles qui assistent impuissamment aux écroulements de leurs habitations, il y a des retraités, des sans-emplois, des travailleurs aux faibles revenus et autres. Pour eux, ce problème allait déjà depuis longtemps trouver une solution s'ils étaient écoutés lors de l'érection de cette digue.

La Rédaction